

L'humanité en question

Histoire et violence

Séquence 2 : la violence est-elle une fatalité ?

Introduction

- La violence est-elle consubstantielle à l'homme, est-elle **une fatalité** ? Ou bien est-ce **le résultat d'une contingence historique** ?
- Est-elle alors toujours et partout la même ou bien a-t-elle connu des **mutations historiques** ?
- Est-il possible, sinon de la supprimer, du moins de **la limiter** ?

I. Histoire de la violence : une violence de toute éternité ?



A) Le débat Hobbes/Rousseau

- **Thomas Hobbes**

Philosophe anglais du 17^{ème} siècle.

- Sa thèse : *l'homme est naturellement méchant.*
- « L'homme est un loup pour l'homme »

- **Jean-Jacques Rousseau**

- Sa thèse : *l'homme naturel n'est ni bon ni méchant : la méchanceté est le produit de la vie sociale.*

« Nous trouvons dans la nature humaine trois principales causes de querelle : premièrement, la rivalité; deuxièmement, la défiance; et troisièmement la fierté.

La première fait que les hommes attaquent pour le gain, la seconde pour la sécurité, et la troisième pour la réputation. Dans le premier cas, ils usent de violence pour se rendre maîtres de la personne d'autres hommes, femmes, enfants, et du bétail; dans le second cas, pour les défendre; et dans le troisième cas, pour des bagatelles, comme un mot, un sourire, une opinion différente, et tout autre signe de sous-estimation, [qui atteint] soit directement leur personne, soit, indirectement leurs parents, leurs amis, leur nation, leur profession, ou leur nom.

Par là, il est manifeste que pendant le temps où les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les maintienne tous dans la peur, ils sont dans cette condition qu'on appelle guerre, et cette guerre est telle qu'elle est celle de tout homme contre homme. Car la GUERRE ne consiste pas seulement dans la bataille, ou dans l'acte de se battre, mais dans un espace de temps où la volonté de combattre est suffisamment connue; et c'est pourquoi, pour la nature de la guerre, il faut prendre en considération la notion de temps, comme on le fait pour le temps qu'il fait. Car, tout comme la nature du mauvais temps ne réside pas dans une ou deux averses, mais dans une tendance au mauvais temps durant de nombreux jours, la nature de la guerre ne consiste pas en un combat effectif, mais en une disposition connue au combat, pendant tout le temps où il n'y a aucune assurance du contraire. »

Hobbes, Léviathan, chapitre XIII (1651)

La guerre est la condition naturelle de l'homme

- **A l'état de nature, l'homme laisse libre cours à sa violence** contre ses semblables et est en guerre perpétuelle avec eux.
- Cette guerre n'est pas forcément à comprendre comme un combat physique ou armé effectif, mais plutôt comme **le climat qui domine durablement les relations humaines.**
- Ce climat est celui d'une **rivalité** qui pousse les hommes à se chercher querelle sans cesse.

Les trois causes de la guerre

- La guerre résulte du choc mécanique de trois passions : la rivalité, la défiance et la fierté.
- Pour Hobbes, **l'avidité, l'appétit de possession et de pouvoir** déterminent la rivalité.
- La nature humaine se caractérise aussi par un **amour de la gloire**, par la **vanité** ou par **l'orgueil**.
- La concurrence, la rivalité pour la possession des biens, pour le pouvoir ou pour les prestige (la réputation) engendre la guerre de tous contre tous et justifie la passion la plus puissante : **la crainte de la mort violente, et le désir de se conserver à n'importe quel prix.**

L'Etat met fin à la guerre

- La sortie hors de l'état de nature passe par l'institution d'une **autorité politique qui s'impose par la peur** qu'elle inspire à tous.
- Le respect de la loi commune est assuré par la **crainte de la répression violente** qui s'abattra sur tout récalcitrant.
- C'est donc sur la passion de la **défiance** que s'appuie l'institution de l'Etat : chacun choisit d'obéir à la loi pour conserver sa vie et ses biens.

Problème

Ces passions, causes de la guerre, sont-elles innées chez l'homme ou sont-elles au contraire le produit de la vie en société ?

En d'autres termes, **l'homme est-il naturellement méchant et violent ou bien sa méchanceté est-elle une construction historique ?**

- « Mais quand les difficultés qui environnent toutes ces questions laisseraient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme et de l'animal, il y a une autre qualité très spécifique qui les distingue, et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation, c'est la faculté de se perfectionner ; faculté qui à l'aide des circonstances développe toutes les autres et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu, au lieu qu'un animal est au bout de quelques mois, ce qu'il sera toute sa vie et son espèce au bout de mille ans, ce qu'elle était la première année de ces mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile ? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, et que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme, reperdant par la vieillesse ou d'autres accidents tout ce que sa perfectibilité lui avait fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même ? Il serait triste pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive et presque illimitée, est la source de tous les malheurs de l'homme ; que c'est elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire, dans laquelle il coulerait des jours tranquilles et innocents ; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siècles ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature ».

Jean-Jacques Rousseau, Second Discours

Thème et problématique du texte

- **Thème** : **La nature de l'homme** avec, à l'arrière-plan, la difficile question de ce qui la distingue de celle de **l'animal**. Si nous appartenons au genre animal, nous avons en effet une différence spécifique.
- **Questions ou problématique** : Quelle est donc cette différence spécifique ?
- Pour Rousseau, la ligne de démarcation se situe du côté de ce qu'il appelle « **la perfectibilité** ».

I. La différence homme/animal : un débat déjà ancien

- Par exemple, on a pu affirmer que ce qui distingue l'homme de l'animal c'est la raison ou l'entendement. Aristote définit **l'homme comme « animal raisonnable »**
- Or si on considère, avec les empiristes, que toute idée dérive des impressions sensibles, **on peut aussi admettre que l'animal a des idées.**

« Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique ».

II. La « perfectibilité »

- Cette faculté désigne **la capacité de l'homme à changer**, à ne pas rester enfermé dans sa nature première : **l'historicité** est donc essentielle au fait humain.
- Au contraire la temporalité, le devenir ne sont pas essentiels au fait animal.
- **L'animal est, il ne devient pas. L'homme n'est pas, il devient**, ses caractéristiques présentes étant le produit de toutes les acquisitions qui l'ont sculpté.

L'animal naît programmé par l'instinct

- Il naît **équipé des outils et des savoir-faire lui permettant de s'adapter à la nature** selon des moyens et en vue de fins exclusivement biologiques.
- L'animal **n'a pas besoin d'inventer** et d'apprendre les opérations propres à assurer sa conservation, il ne fixe pas les règles de sa conduite. Comme l'écrit Kant : *« une raison étrangère a déjà pris soin de tout pour lui »*.
- La contrepartie c'est qu'il **ne s'émancipe pas de la règle naturelle**. Il ne peut pas s'écarter, dévier, devenir autre. Il est d'emblée tout ce qu'il peut être. Sa naturalité **exclut toute forme de liberté et de progrès**.

L'homme naît indéterminé

- La nature humaine n'est pas figée dans une nature. Il y a du « jeu » en elle (comme on dit qu'il y a du jeu dans un rouage) et ce jeu est la marque en creux **d'une infinité de possibles.**
- Non programmé à déployer son existence sous telle ou telle forme, l'homme a la possibilité d'en revêtir de très diverses. Son visage n'est pas dessiné d'avance, il est **sculpté par les contingences de son devenir.**
- L'homme n'est pas l'effet d'une nature, il est le **produit d'une histoire.**

L'hérédité biologique ne suffit pas à définir l'homme

- **Le développement de ses potentialités propres** (aptitudes linguistiques, intellectuelles, symboliques, morales etc.) ne procède pas de la seule impulsion de sa nature.
- Elles resteraient en friche sans les apprentissages, la formation qu'il reçoit de son milieu social. C'est par l'imitation, l'éducation, autrement dit par **son héritage culturel** qu'un homme se définit.
- Si les conduites animales relèvent d'**un code naturel**, les conduites humaines relèvent d'**un code culturel**.

L'homme n'est pas davantage enfermé dans une nature que dans une culture

- L'idée de « perfectibilité » **récuse tout autant ceux qui veulent enraciner l'homme dans une culture** (nationalisme, romantisme, communautarisme) que ceux qui l'enracinent dans une nature (biologisme, racisme).
- **La non- nature humaine est une nature ouverte.** C'est celle de son histoire, une histoire qu'il fait, tout autant qu'elle le fait.
- La perfectibilité constitue ainsi l'homme comme **l'être dont la nature est de transformer la nature en lui (éducation) et hors de lui (travail).**

Une idée « force » du siècle des Lumières

- L'histoire peut être vue comme **l'odyssée de la perfectibilité ou de la liberté humaine.**
- Cette liberté est certes trébuchante mais **elle ne doit qu'à elle-même tout ce qu'elle peut être.**
- C'est cette idée qui aboutira à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Rousseau prend cependant ses distances avec l'optimisme des Lumières

- Faut-il se réjouir de cette faculté spécifiquement humaine ou faut-il la déplorer ?
- Dans la seconde partie du texte, Rousseau pointe les faiblesses et les dangers qu'elle recèle : **la perfectibilité fait éclore les vices et la méchanceté humaine.**
- Ainsi, en plein siècle des Lumières, ce siècle si confiant dans les vertus de la civilisation et les promesses du progrès, **Rousseau dénonce les méfaits de la civilisation**, et disqualifie l'idée de progrès.

III. La perfectibilité jugée : ses faiblesses, ses dangers

a) Les faiblesses : « pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile ? »

- si ce sont les acquisitions qui font un homme au point de vue psychique, il s'ensuit que son être est coextensif à **sa mémoire**.
- Mémoire incorporée sous la forme d'habitudes ou mémoire- souvenir, le moindre de nos gestes (marcher, parler, tenir un crayon ou une fourchette) est le **produit d'un apprentissage** par lequel on a appris à faire ce que l'on fait.
- Or **une mémoire peut se perdre**. Elle a la fragilité de ce qui n'est pas inscrit dans l'immutabilité d'une nature mais se conquiert dans le temps.

La déchéance de la vieillesse

- Privé par les effets de l'âge ou de la maladie (Alzheimer) de son patrimoine culturel, **l'homme « retombe ainsi plus bas que la bête »**.
- Rousseau veut dire que comparé à l'animal « *qui n'a rien acquis...et n'a rien non plus à perdre* », **le vieillard est un être misérable ne devant sa survie qu'à sa prise en charge par d'autres.**
- En ce sens, **l'animal est bien mieux armé.** Sans doute ne peut-il pas progresser, s'inventer mais son immobilisme a l'avantage de la stabilité. **L'imbécillité n'est pas un horizon possible pour la bête** pour la même raison que l'intelligence n'en est pas un.
- Rousseau ne prétend pas que l'imbécillité est un destin inéluctable mais c'est **un risque** dont les gérontologues savent qu'il n'a rien d'imaginaire.

Ce qui vaut pour l'individu vaut aussi sur le plan collectif

- **Les acquisitions historiques sont fragiles.** Il suffit qu'une génération renonce à transmettre, à former ses enfants, à cultiver leurs mémoires, à exercer leurs talents pour que l'expérience séculaire des hommes s'abîme dans l'oubli ou le néant.
- **Sous l'effet d'une calamité** quelconque (pensons à l'effet momentanément dévastateur des grandes invasions en Europe aux IV^e, V^e ; VI^e siècles) on peut imaginer que soit englouti le capital historique de l'humanité.

b) Les dangers de la perfectibilité

- Si la rançon de la perfectibilité était seulement ce qui vient d'en être dit, on n'aurait pas trop à s'en plaindre.
- Mais à la fin du texte le ton change. **Certes Rousseau est prudent.** Il emploie le conditionnel (« il serait triste »), **mais le propos est sans équivoque : la perfectibilité est franchement mauvaise.**
- Elle « est la source de tous les malheurs de l'homme » ;
« l'a éloigné d'une condition originaire dans laquelle il coulerait des jours tranquilles et innocents » ;
« le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature ».

La perfectibilité n'est pas forcément le progrès

- Notre faculté de changer, notre existence historique sont-elles nécessairement un bien ? Selon Rousseau, on peut en douter.
- **Changer n'est pas synonyme de progresser.** Perfectibilité ne connote pas, par principe, perfectionnement.

Les critères du progrès historique

- On parle de progrès lorsque, comparant deux états historiques, on considère que **l'état d'arrivée est supérieur à l'état de départ**.
- L'idée du progrès contrairement à celle de changement ou d'évolution, implique un **jugement de valeur**.
- Il faut donc expliciter les critères au nom desquels on juge. Rousseau apprécie le développement historique en fonction de trois valeurs : **le bonheur, l'innocence, la liberté**.

La référence à l'état de nature pour juger du progrès historique

- L'élaboration théorique de cette idée permet de dire que **tel qu'« il a dû sortir des mains de la nature », l'homme est heureux, innocent et libre. :**
- *« Je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas ; et voilà ses besoins satisfaits... Ses désirs ne passent pas ses besoins physiques ; les seuls biens qu'il connaisse dans l'univers sont la nourriture, une femelle et le repos ; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim... Je voudrais bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misère d'un être libre dont le cœur est en paix et le corps en santé ».*

L'homme naturel est seul, sans parole et sans pensée

- Il n'a donc **pas l'idée de la mort** et ne connaît donc pas l'angoisse.
- Il n'a **pas non plus de passion** : l'amour, la haine, le désir, la jalousie supposent d'être en relation avec l'autre.
- Au degré zéro de l'histoire l'homme est un « *animal stupide et borné* », mais cette hébétude intellectuelle est synonyme d'innocence. Le sauvage n'est ni bon ni mauvais. **Son existence se déploie en deçà de la sphère morale dans l'expression innocente de ses tendances naturelles.**
- Il est mû par deux tendances : **l'amour de soi** ou tendance à persévérer dans son être et à rechercher sa propre satisfaction, que tempère **la pitié** ou répugnance instinctive à voir souffrir son semblable

Dès que l'homme fait société, le pire est au rendez-vous

- L'orgueil, le goût de paraître, la rage de dominer et de posséder se développent, **l'homme se compare avec l'autre homme** et les inégalités qui ne pouvaient pas apparaître dans l'état de dispersion surgissent et se sédimentent.
- Le plus fort, le plus séduisant, le plus industriel, le plus intelligent dévoile son contraire avec l'humiliation qui en résulte pour ce dernier. D'où les **affres de la honte, du mépris de soi pour celui qui passe mal la comparaison et qui subit l'inégalité.**
- **L'homme civil n'est donc pas un homme heureux.** C'est qu'il a perdu sa liberté en même temps qu'il a perdu l'innocence et la tranquillité du sauvage.

La société aliène l'homme et la nature

- Le sauvage est libre, car **il ne dépend pas des autres hommes** comme c'est le cas dans l'ordre civil où le système des besoins, la division du travail enchaînent les hommes les uns aux autres.
- **La société crée de multiples besoins**, chaque nouveau besoin étant une nouvelle chaîne puisqu'il faut travailler pour le satisfaire.
- Tandis que le sauvage vit oisif, dans un rapport harmonieux avec la nature, **l'homme civilisé s'épuise dans un labeur incessant, exploite outrancièrement les ressources naturelles pour combler des besoins de plus en plus artificiels.**

Les effets pervers du lien social

- La nature ne destinait pas l'homme à la société car en « le rendant sociable » la perfectibilité le rend méchant.
- La tendance naturelle est l'amour de soi, l'effort pour persévérer dans son être. Avec la civilisation le goût du paraître l'emporte sur l'expression de l'être et **l'amour de soi** se dégrade en **amour-propre**. L'amour-propre est l'amour de soi dans le regard de l'autre.

L'homme social ne vit pas pour lui-même mais pour les autres

- « *Le sauvage vit en lui-même ; l'homme sociable toujours hors de lui, ne sait que vivre dans l'opinion des autres et c'est pour ainsi dire de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence* »
- L'homme social a donc **une aliénante propension à ne plus avoir son centre de gravité en soi** mais hors de soi dans le jugement des autres ; d'où tous les artifices et les mensonges par lesquels les hommes règnent les uns sur les autres, **leur rivalité, leur concurrence engendrant la servitude universelle.**

Les vices sont des possibilités naturelles de l'homme actualisées par la société

- **Rousseau ne dit pas que l'homme est naturellement bon.** Si le sauvage échappe aux vices, c'est parce que l'état de dispersion propre à l'état de nature empêche leur développement.
- Dès lors que l'homme est en société, les maux qui déchirent l'humanité sont présents car ils sont liés **par nature** à la civilisation.
- Un homme en rapport avec d'autres ne peut pas ne pas comparer, et la comparaison ne peut pas ne pas faire apparaître les différences. **Quelle que soit la société, la civilisation induit toujours la dépendance**, le prestige des apparences, **la lutte** pour les positions de pouvoir et de richesses.

La violence a-t-elle augmenté avec les sociétés complexes ?

- Rousseau nous invite à penser que la **complexification des modes de vie, a favorisé la montée de la violence.**
- Ce diagnostic est confirmé par les études préhistoriques : **vers -9500, Révolution néolithique** : apparition de la sédentarité, de l'agriculture, de la domestication des animaux : apparition de querelles de territoires, rapt de femmes : la violence augmente.

- Les premiers Etats apparaissent vers -3500 en Mésopotamie.
- L'apparition des grandes **civilisations** semble cependant avoir permis **d'encadrer et de limiter la violence humaine.**

Le rôle modérateur de la civilisation



Gilgamesh, le roi-dieu fondateur de la cité d'Uruk



B) Civilisation et limitation de la violence

Civiliser, c'est rendre plus apte à la vie en société

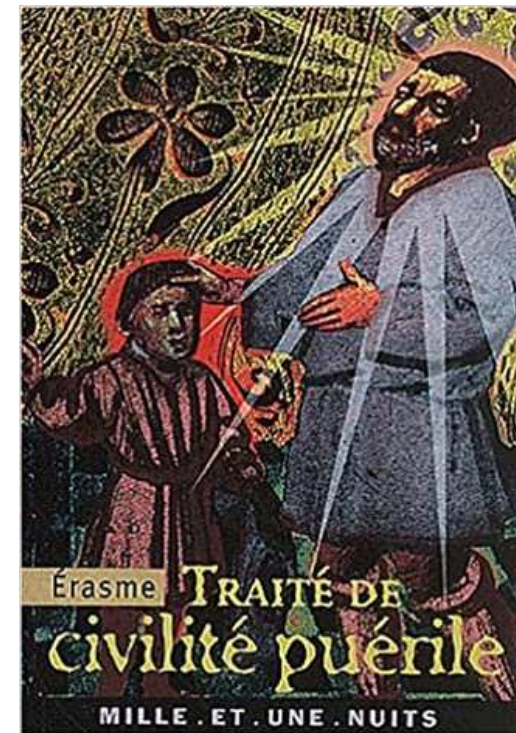
- La « civilisation » contient l'idée d'un **processus normatif visant à encadrer et limiter la violence humaine**, par des règles et des institutions sociales.
- Le sociologue **Norbert Elias** défend le concept de « *civilisation des mœurs* ». Selon lui, le processus civilisationnel consiste à tracer les limites du tolérable, à raffiner les mœurs : la pression collective et publique permet de réduire la violence individuelle et privée.

L'analyse de Norbert Elias

- La **civilisation** à laquelle s'intéresse Elias n'est **pas un fait, ou une entité** (comme lorsqu'on parle de « civilisation occidentale »), **mais un processus**.
- Le point de départ de sa démarche est un constat historique : **à partir de la Renaissance**, les « moeurs », c'est-à-dire les manières de se tenir à table, de se moucher, de déféquer, la sexualité..., évoluent très rapidement vers un **refoulement** de leur aspect « *animal* » ou « *pulsionnel* »

Les « ouvrages de civilité »

- L'étude de **ces manuels de savoir-vivre à l'usage de la classe dominante** montre par exemple que le **crachat**, auparavant considéré comme une pratique saine, est désormais perçu comme inconvenant et dangereux car il favorise les contagions.
- Le **rapport à la nourriture**, lui, se fait plus distant avec l'invention de la fourchette, qui remplace les doigts.
- La **nudité** recule, et la sexualité acquiert une dimension taboue : on ne doit pas en parler devant des enfants.



L'évolution de la sensibilité

- Cette évolution des pratiques s'accompagne d'une évolution de la sensibilité, comme le montrent **les sentiments de honte ou de dégoût** que nous éprouvons désormais face à des pratiques « *non-civilisés* » qui, au Moyen Age, étaient banales.
- Ces réactions, **vécues comme spontanées ou naturelles**, sont en fait **le produit de l'intériorisation de cette civilité moderne**, elles sont une forme d'autocontrôle.

L'explication sociologique : la naissance de l'Etat

- Elias lie ce « *contrôle des affects* » à l'apparition d'un **Etat central fort**, qui acquiert peu à peu le monopole de la violence physique.
- Ceci entraîne la **disparition des chevaliers** (réputés pour leur violence) et le **rapprochement de l'aristocratie vers la cour** du roi (processus de « *curialisation* »).
- **La compétition entre bourgeois et aristocrates** entretient alors une course à la distinction, qui maintient les nouvelles normes et permet leur diffusion progressive aux autres catégories sociales.

Avant l'Etat, la religion

- Le terme religion vient du latin *religio*, dont **l'origine étymologique est incertaine** : *religare* « relier » ou *religere* « recueillir, soigner ».
- Ces deux pistes étymologiques renvoient en tout cas au **double aspect de la religion** :
- A la fois piété qui relie les hommes à la divinité : relation verticale
- Et pratique rituelle institutionnalisée, qui suppose la communauté des fidèles : relation horizontale
- La religion est ainsi **couramment définie** comme **un ensemble de croyances et de rites comprenant un aspect subjectif (le sentiment religieux ou la foi) et un aspect objectif (des cérémonies, des institutions).**

La religion est « chose éminemment collective »

- **Emile DURKHEIM** affirme que « *l'idée de religion est inséparable de l'idée d'Eglise* », (Les formes élémentaires de la vie religieuse, 1912).
- Selon Durkheim, toute religion se définit à partir d'une appartenance à une « Eglise » (du grec *ekklesia*, qui signifie assemblée), entendue comme **collectivité** qui assure l'intégration des individus et définit pour l'ensemble un système de croyances et de pratiques. Toute vie religieuse s'enracine nécessairement dans une pratique de groupe.

Fraternité et moralité

- Ainsi, en vertu de sa dimension collective, **la religion tisse entre les croyants des liens sociaux importants** : dans le cercle des croyants se joue une **solidarité** proche de celle qui unit les membres d'une même famille. Les croyants sont frères, car tous fils du même Dieu ou du même maître spirituel.
- En outre, elle leur impose **un certain nombre d'obligations** propres à préserver la vie du groupe.

Le tabou

- Face à la passion et à l'intérêt personnel, face aux égoïsmes humains, le sentiment religieux constitue un puissant garde-fou.
- Il s'enracine dans le **rapport au sacré**, fait de **vénération et de crainte**. En effet, le sacré est un terme ambivalent : c'est à la fois ce qui est consacré, inviolable, mais cela désigne aussi **ce que les interdits et les cultes religieux écartent, « relèguent »** ; c'est donc aussi ce qui ne peut être touché sans souillure.
- Le « **tabou** » : **objet d'une prohibition dont la transgression entraîne un châtement surnaturel** : la divinité suscite la **fascination et l'effroi**, la vénération et la crainte.

- *« Sitôt que les hommes vivent en société, il leur faut une religion qui les y maintienne. Jamais peuple n'a subsisté ni ne subsistera sans religion, et si on ne lui en donnait point, de lui-même, il s'en ferait une ou serait bientôt détruit ».*

Rousseau (**Contrat social, Livre IV, ch.9**)

A l'origine, pas de société sans religion

- Si un homme n'obéit pas spontanément aux règles fixées par d'autres hommes, en revanche, il obéit sans problème s'il croit en l'origine transcendante de ces lois.
- La vénération du Dieu, la crainte de son châtiment sont donc les sentiments moraux élémentaires sur lesquels se fonde le respect de l'obligation sociale.
- Ainsi, **toutes les religions comprennent un ensemble de préceptes moraux** réglant le rapport des hommes entre eux (voir les Dix commandements) et contiennent **la promesse d'une justice divine.**

Modernité et recul du religieux

- En tant que phénomène de civilisation, la modernité fait de l'homme, et plus précisément de l'individu, un principe et une valeur suprême.
- La modernité **parie sur la capacité de l'homme à se déterminer et s'épanouir par lui-même, grâce à ses facultés, c'est-à-dire indépendamment de toute tutelle, notamment religieuse.**

« Le désenchantement du monde »

- Le sociologue Max Weber (Le savant et le politique, 1919) utilise cette expression pour caractériser l'évolution des mentalités à l'époque moderne.
- Celle-ci est marquée par le **recul de croyances magiques au profit de l'esprit scientifique**. Peu à peu, le monde perd de son mystère, réduit à des explications rationnelles.

Conséquence politique : le triomphe de l'Etat souverain

- La souveraineté désigne la **toute-puissance juridique de l'Etat**, qui ne connaît au-dessus de lui et en dehors de lui aucune autorité qui imposerait ses propres règles.
- L'Etat moderne est **le fruit d'une longue conquête** et se constitue dans des conditions historiques déterminées : **la lutte des rois de France pour asseoir leur autorité**, vis-à-vis de l'extérieur, contre le Saint-Empire germanique et la papauté ; à l'intérieur, contre la féodalité.

La sécularisation des sociétés

- La conquête de l'autonomie de l'Etat se traduit par la **différenciation des institutions politiques et religieuses** (laïcisation) ;
- Le progrès des idées démocratiques permet **l'affranchissement des individus vis-à-vis des autorités religieuses.** (sécularisation). Les sociétés modernes consacrent l'autonomie de l'individu.

NB : sécularisation ne signifie pas forcément athéisme

- Elle désigne le fait **que les religions n'organisent plus la vie sociale.**
- Dans une société sécularisée, les hommes peuvent être croyants, mais ils se sentent moins tenus de se référer à leurs croyances religieuses pour orienter leurs choix d'existence.
- Ou, s'ils s'y réfèrent, c'est du fait d'une **décision personnelle** et non d'une contrainte sociale ou institutionnelle.

Au sens strict, laïcité et sécularisation doivent être distinguées

- **la sécularisation** est un **phénomène social**, qui détermine les **mentalités individuelles**.
- la **laïcité désigne l'organisation juridique de la société** : ainsi l'Angleterre et la Suède, par ex, ne sont pas des pays laïques – puisqu'ils ont une religion d'Etat – mais ce sont des sociétés fortement sécularisées

Qu'est-ce que l'Etat ?

- L'Etat est **l'autorité souveraine** s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés.
- **L'Etat désigne donc :**
 - 1) **Une communauté juridique**, cad un ensemble d'individus soumis à une même législation, à une même autorité politique ;
 - 2) **L'autorité politique elle-même**, cad le gouvernement et les institutions : l'appareil d'Etat.

L'Etat ne doit donc pas être confondu avec :

La Nation

- **l'ensemble des citoyens de l'Etat.**
L'appartenance à la Nation relève de critères juridiques établis par le pouvoir de l'Etat ;
- **La nation a aussi une histoire, une culture qui est celle de la société.**
L'appartenance à une Nation ne relève pas des seuls critères juridiques.

La société

- C'est l'ensemble humain, intérieurement diversifié, auquel s'appliquent l'organisation politique et ses lois.
- Mais l'Etat ne se confond pas avec la société qu'il gouverne et administre. **La vie sociale est faite d'une multitude d'activités familiales, économiques, culturelles ayant leur finalité propre.**

L'Etat assure la cohésion sociale par trois moyens principalement :

- 1) En faisant converger les différentes activités de la société vers **un « bien commun »** ;
- 2) En donnant **des lois** à la société.
Distinguer les règles et les lois : les lois sont des règles qui émanent du pouvoir souverain et sont communes à tous ;
- 3) L'Etat dispose de **la puissance physique de contraindre les citoyens à obéir à la loi**, ainsi que de résister à toutes les forces internes ou externes qui pourraient porter atteinte à son ordre.

Le respect de la loi est assuré par l'institution judiciaire

- Il s'agit de **l'ensemble des moyens humains et matériels chargés de faire respecter la loi** : forces de police, tribunaux, système pénitentiaire.
- Avec la naissance des Etats, ce **système juridique codifié de punitions** a remplacé le système de la **vengeance**, assurant le passage de la barbarie à la civilisation.

La vengeance ou la justice privée

- A l'origine, **la justice est dite « privée »** : elle est rendue par les individus et plus précisément par leur clan ;
- Cependant, elle entraîne les individus dans la **spirale de la violence** : fureur de la nouvelle victime, contre-vengeance, entrée en scène des proches, puis extension de la violence, de proche en proche, comme une maladie contagieuse, à tout le groupe social.

- La **loi du talion**, du latin *talis*, « *tel* », « *semblable* », consiste en la **réciprocité du crime et de la peine**.
- E. Levinas montre que cette loi est souvent mal comprise car on y voit généralement une justification religieuse de la vengeance ;
- Or, c'est **l'une des premières tentatives pour codifier la violence**, pour la mesurer selon des règles et en limiter les débordements.

La loi du talion, « œil pour œil, dent pour dent »



Stèle du code de Hammurabi, en vigueur en 1730 A-C dans le royaume de Babylone.

« L'humanité naît dans l'homme à mesure où il sait réduire les offenses mortelles à des litiges d'ordre civil, à mesure où punir se ramène à réparer ce qui est réparable et à rééduquer le méchant. Il ne faut pas à l'homme une justice sans passion seulement. Il nous faut une justice sans bourreau ».

Emmanuel Lévinas, Difficile liberté (1976)

Le rôle civilisateur de la justice publique

- Selon Lévinas, le progrès de la civilisation consiste à inviter les hommes à remplacer la vengeance par la justice, c'est-à-dire à remplacer le châtement par la réparation du préjudice ;
- **Or, pour en finir avec la vengeance, il fallait ôter aux particuliers le pouvoir de se faire juges de leur propre cause**, car il n'est pas possible d'être, selon la formule encore en vigueur, à la fois « juge et partie ».
- L'acte fondateur du droit est donc **l'intervention d'une tierce personne, le juge**, entre les particuliers en conflit. Ce juge est chargé d'examiner les prétentions des parties en présence afin de trancher le litige : alors qu'il suffisait d'être deux pour se faire la guerre, il faut être trois pour entrer sous le règne du droit.

Le monopole de la violence légitime

- Le sociologue allemand, **Max Weber**, dans Le Savant et le Politique (1919) montre que la caractéristique principale de l'Etat moderne réside dans le fait qu'il possède « **le monopole de la violence physique légitime** » en tant qu'il est maître des forces armées et des forces de police.
- Ce monopole est la **condition de l'exercice de la souveraineté de l'Etat** : en lui réservant l'usage légitime de la force, il lui donne **l'autorité nécessaire pour faire respecter le droit**.

Le problème :

- Toutefois, **cette union de la force et du droit dans l'Etat peut déboucher sur des modes de domination arbitraires où l'exercice du pouvoir est confisqué par un individu ou un groupe social particulier, à l'usage de leurs seuls intérêts.**
- L'Etat présente donc un certain nombre de dangers.

C) Les dangers de l'Etat

L'Etat est générateur de violences qui lui sont propres : la dictature et la guerre

a) La dictature : le mal politique par excellence

- La dictature consiste en **une usurpation et une confiscation du pouvoir par une minorité pour son propre intérêt.**
- Toutes les règles constitutionnelles sont transgressées, et la dictature se maintient par la terreur et la violence.
- **Il s'agit d'une perversion du pouvoir qui conduit à une corruption de toute la société.**

Un effet destructeur pour toute la société

- **Affaiblissement économique.** Si un secteur de l'économie soutient la dictature, il peut se développer, mais l'économie du pays ne se développe pas de manière harmonieuse et une partie de la population s'appauvrit ;
- **Corruption morale :** le régime de la terreur se généralise et les pouvoirs locaux s'exercent sur le modèle du pouvoir central. Le support du dictateur, c'est la multitude des petits tyrans et potentats locaux. **La terreur pénètre alors dans le tissu social** ; les relations interpersonnelles sont alors gangrenées par la crainte et la suspicion ;
- Souvent, la dictature s'appuie sur **une idéologie qui corrompt les esprits**, car le dictateur se trouve un ennemi contre lequel il dresse la société qu'il tente d'unir dans une passion haineuse ;
- Pour se protéger, le dictateur soumet la population par **la terreur et la violence et supprime toutes les libertés qui le menacent.**

Les remparts contre la dictature ?

- **Ne transiger sur aucune règle constitutionnelle** (notamment la séparation des pouvoirs)
- **élever le niveau de l'éducation** morale, civique et intellectuelle de la population ;
- Défendre **la liberté de la presse et de l'information.**
- Il convient aussi d'assurer une **suffisance économique** pour prévenir les frustrations et les mécontentements populaires qui servent souvent de levier aux candidats de la dictature.

b) La guerre

- Investi du monopole de la violence légitime, **l'Etat est le seul habilité à mener des guerres.**
- Si la guerre est violente par nature, **tout acte de violence n'est pas forcément une guerre.**
- Au sens strict, il n'y a **pas de guerre entre des individus.** La guerre est un conflit armé entre des Etats, motivé par une divergence d'intérêts.

La guerre n'est pas une violence sans règles

- **La violence militaire n'est pas à confondre avec celle du banditisme.** Il s'agit d'une relation d'Etats à Etats fondée sur des raisons politiques.
- Les Etats ont donc entre eux **des conventions relatives au droit de la guerre** et, certaines violences, qui ne sont pas justifiées par l'état de guerre, sont dénoncées comme des crimes de guerre.

Les règles de la guerre

- 1) Elle concerne des professionnels et non des citoyens ;
- 2) Elle a lieu sur un territoire délimité
- 3) Elle a des règles et un code d'honneur (on a droit à la ruse mais pas à la perfidie)
- 4) Son but est de chercher à remporter une bataille, non de détruire ou d'éliminer l'adversaire.

Selon Clausewitz, « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » De la guerre(1830)



Un processus paradoxal de réduction de la violence

- **La violence tend de plus en plus à se résumer à la violence publique** exercée par les Etats dans les guerres, tandis que les violences privées (les meurtres) tendent structurellement à diminuer d'année en année.
- Dans le même temps, **la guerre se codifie** avec la naissance d'un **droit de la guerre**.

Cependant, la guerre demeure un problème irrésolu

- Certes, la guerre n'est pas une fatalité. **Elle relève d'un choix**, d'une volonté, d'une stratégie politique.
- Les raisons de faire la guerre sont nombreuses, mais elles correspondent généralement à **une volonté de puissance et de domination**.
- Cependant, la guerre est toujours possible entre les Etats.

Les Etats sont entre eux à l'état de nature

- Les rapports entre les Etats sont en effet des rapports de puissance, ou, comme le disent les théoriciens du contrat social, sont entre eux toujours à l'état de nature.
- Il n'existe **pas de puissance supranationale** chargée, à l'instar des Etats, d'assurer la cohésion et la paix entre tous les Etats de la planète, même si quelques tentatives locales rencontrent un certain succès (par ex l'Union Européenne).

L'extrémisation de la violence

- Dans son œuvre, **Clausewitz** tentait d'encadrer la guerre, mais il reconnaissait aussi qu'elle pouvait conduire à « *une poussée aux extrêmes* », chaque camp cherchant à employer tous les moyens possibles pour l'emporter.
- Cette extrémisation de la guerre s'est particulièrement matérialisée au Xxème siècle, lors des deux guerres mondiales.

La « brutalisation des sociétés »

- La Première Guerre mondiale (14-18) a conduit à ce phénomène selon l'historien **Georges Mosse** (*De la grande guerre au totalitarisme, la brutalisation des sociétés européennes*, 1990)
- La dureté des tranchées, la cruauté de la guerre, la longueur de cette expérience ont concerné l'ensemble du corps social.
- Les hommes se sont habitués à la violence et y ont même pris goût.

- A la faveur de la Grande guerre, **la violence a fini par fasciner certains individus.**
- **Adolf Hitler** lui-même fut marqué par l'expérience des « corps francs » et des « nettoyeurs de tranchée » de l'armée allemande, dont les interventions étaient particulièrement violentes.

La fascination pour la violence

« J'avais demandé à être égorgueur ou nettoyeur de tranchées mais j'ai été rayé, il y en avait trop. Après réflexion, j'aime autant. C'est un métier qui ne convient pas à tout le monde car ils ne doivent rien laisser de vivant derrière eux. Pour cette triste besogne, ils quittent le flingue et sont armés de revolver, couteaux, grenade, vitriol. Une fois équipés, ce sont des vrais brigands paraît-il »

Lettre d'un jeune soldat à mère
(23 février 1916)

- Certains artistes du mouvement « futuriste » en Italie exaltent la guerre et l'idéologie fasciste.
- L'écrivain allemand **Ernst Jünger**, dans des romans au titre évocateur (Orages d'acier, la Guerre est notre mère) ,propose une vision idéalisée du soldat et de la guerre, y décelant « *l'unité magique de l'esprit et du sang* ».

L'esthétisation de la guerre et de la violence



Transition

- Le processus civilisationnel entretient un rapport ambigu avec la violence : comme le dit Freud, dans Malaise dans la civilisation, **la civilisation semble être à la fois le remède et la cause de la violence**, processus de sublimation et d'exacerbation des pulsions agressives de l'homme.
- Reste que la réduction de la violence demeure un idéal pour l'humanité.

II. L'idéal de réduction de la violence

Assassins'creed (2016)

Callum Lynch est récupéré par une société du nom d'Abstergo Industries afin que sa mémoire génétique soit exploitée pour retrouver la Pomme, un Fragment d'Eden qui selon le Dr Sophia Rikkin, permettra de briser le cycle de violence de l'humanité



A) Encadrer la guerre par le droit

- Des efforts philosophiques, politiques et juridiques ont été menés pour tenter d'encadrer les expressions de la violence, en particulier de la guerre.
- Ainsi, la volonté d'encadrer la guerre par le droit est l'une des manifestations du processus civilisationnel, qui s'est intensifiée au fil des siècles.

Augustin d'Hippone (354-430) la théorie de la guerre juste

Les 4 conditions d'une guerre juste

- 1) Elle doit avoir été déclarée par une autorité légitime
- 2) Avec une cause juste
- 3) Dans une intention droite (but défensif ou châtement des méchants)
- 4) Les moyens doivent être proportionnés, sans montée aux extrêmes

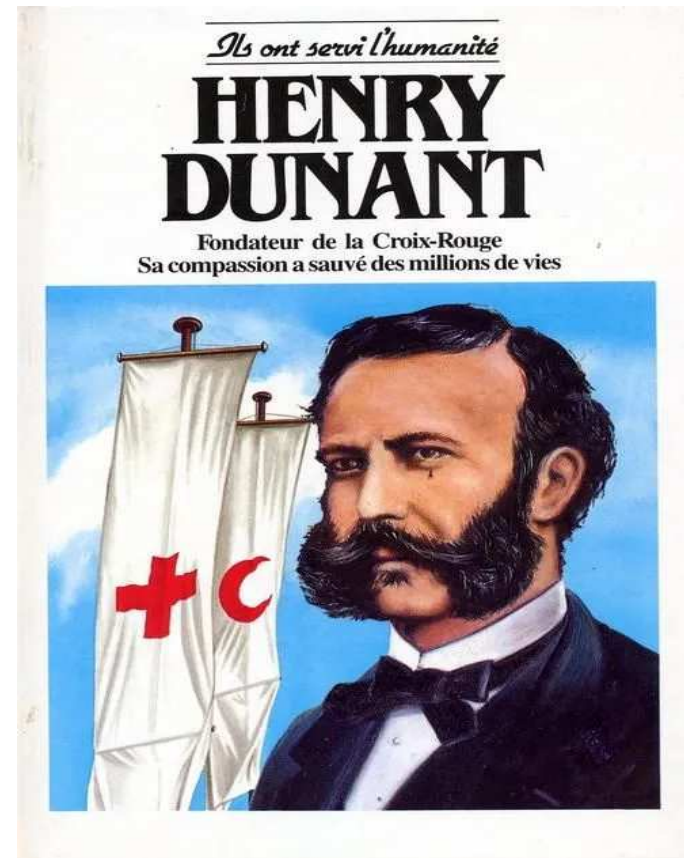


L'encadrement des moyens de la guerre

- **Concile de Latran (1139)**, sous la présidence du Pape Innocent II : l'Eglise tente d'interdire l'utilisation de l'arbalète jugée trop meurtrière et efficace ;
- **Conventions de la Haye (1899 et 1907)** : interdisent l'utilisation des gaz de combat et les bombardements de civils.

La naissance de l'action humanitaire

- Horrifié par la bataille de Solferino en 1859, Henry Dunant fonde la **Croix-Rouge**
- Les 4 **Conventions de Genève**, de 1864 à 1949, imposent successivement aux Etats la protection des blessés de guerre, des personnels soignants, des prisonniers de guerre et des civils.



L'efficacité limitée du droit

- En l'absence d'un droit international contraignant, le respect de ces conventions demeure tributaire de la **bonne volonté des Etats**.
- Ainsi, par ex, en 1915, l'Allemagne rompt la Convention de la Haye en utilisant des gaz de combat...

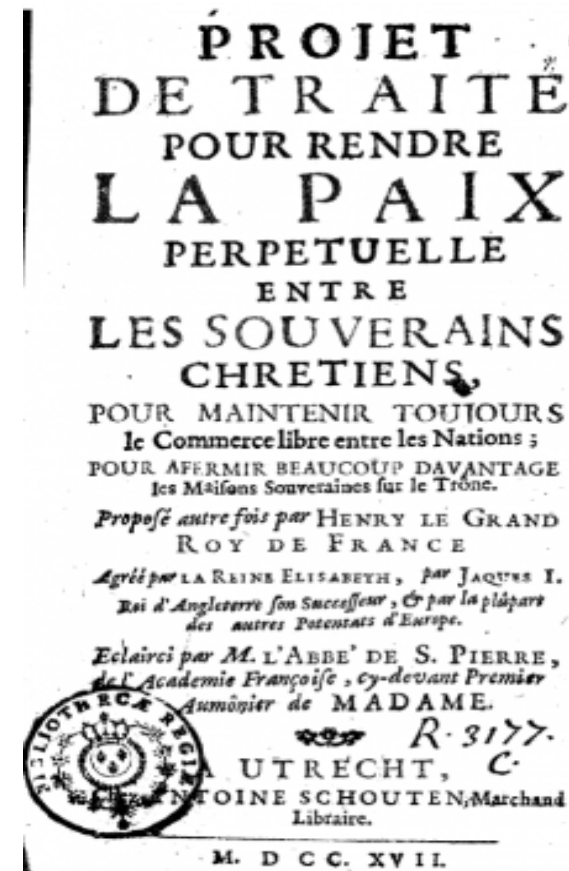
B) La philosophie contre la violence

Deux pistes philosophiques :

- 1) L'idée de cosmopolitisme
- 2) Les théories contractualistes

a) L'idéal cosmopolitique

- Le « projet de paix perpétuelle » de l'Abbé de Saint-Pierre (1724)
- Afin de résoudre les conflits du genre humain, il a l'idée d'une assemblée européenne, une Diète, qui pour être efficace, devrait disposer d'une armée européenne deux fois plus puissante que l'armée de l'Etat le puissant.



Kant et la Société des Nations

- Dans son *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784), Kant essaie de trouver un moyen de résorber l'état de guerre naturelle régnant entre les Etats.
- Il propose l'instauration d'une « *société civile administrant universellement le droit* », aboutissant à la formation, non pas d'un « *Etat mondial* », mais d'une « *fédération d'Etats libres* ».

b) Les théories contractualistes

- Bien que décrié par ses pairs, **Hobbes est l'un des premiers philosophes à proposer une solution politique pour réduire la violence et la guerre perpétuelles.**
- Horrifié par le spectacle des guerres civiles anglaises, il imagine les conditions de sortie de cet état de guerre en des termes contractuels.
- Afin de préserver leur sécurité et leur vie, **les individus doivent passer un contrat avec le pouvoir suprême** : ils acceptent de lui donner leur liberté en échange de ces deux biens suprêmes. **Les libertés individuelles et la vérité même sont donc sacrifiées au profit de la sécurité.**

B) Du bon usage de la non-violence

- **Gandhi**, ou encore **Martin Luther King**, se réclament de cette philosophie, qui repose sur le refus d'ajouter de la violence (physique) à de la violence (physique).
- Gandhi s'inspire du **bouddhisme** pour opposer à la violence physique **d'autres formes de violence** : la violence verbale (force du discours), la violence visuelle (marches, manifestations) et la violence auto-imposée (grève de la faim).



Les limites éthiques de la non-violence

- **Nous vivons dans un monde où la violence existe déjà et partout.** Or l'idéal de non violence est impensable sans contradiction : admettons que s'il s'agit de ma personne, j'ai le droit de me laisser immoler sans résistance par l'ennemi injuste.
- Mais si je refuse de me porter au secours de mon ami molesté, je deviens en quelque sorte le complice de mes agresseurs.
- Si j'opte pour la non violence dans un monde où la violence existe déjà, je me rends **complice**, consciemment ou non, des brutaux au profit desquels la violence s'exerce.

Gandhi (1869-1949)

« Lorsqu'on a le choix uniquement entre la lâcheté et la violence, je crois que je conseillerais la violence ».



C) Le pouvoir et la violence

- **Hannah Arendt** nous invite cependant à distinguer le pouvoir de l'Etat et la violence : si un Etat doit encadrer la violence, ce n'est pas forcément en utilisant des moyens violents et coercitifs.
- **Le pouvoir de l'Etat repose en effet sur l'autorité**, forme d'autorité morale, qui évite justement de recourir à la violence.
- Il faut donc distinguer l'*auctoritas* de la *potestas* (pouvoir imposé par la force) : « *le pouvoir, mais non la violence est l'élément essentiel de toute forme de gouvernement* » (Qu'est-ce que l'autorité ?)

Conclusion

- Il semble bien que la violence soit chez l'homme un processus quasi-naturel.
- cependant, cela ne signifie pas que l'homme soit incapable de maîtriser cette aspiration à la violence en se faisant violence à lui-même. Cet effort passe par le droit ou la philosophie.